

APPEL D'OFFRES POUR LES SERVICES FISCAUX ET DE CONTRÔLE DE GESTION : PERIODE 2026-2028

1. Contexte

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe, AISBL, est la plus grande organisation d'autorités locales et régionales en Europe. Ses membres sont plus de 50 associations nationales de municipalités et régions de 41 pays européens. Ensemble, ces associations représentent près de 130 000 collectivités territoriales.

Pour de plus amples renseignements veuillez consulter <https://ccre-cemr.org/>

2. Nature de la mission

Le présent appel d'offres a pour objet la désignation d'un prestataire de services comptables et fiscaux chargé des missions suivantes :

- La préparation et dépôt des déclarations TVA mensuelles ;
- La vérification de la conformité TVA des opérations ;
- L'assistance en cas de questions ou contrôles de l'administration fiscale.
- L'établissement des Fiches fiscales 281.50
- Le dépôt des comptes annuels
- Le contrôle de gestion trimestriel

3. Conditions de participation

Les candidats doivent:

- Être inscrits auprès de l'ITAA (experts-comptables / conseillers fiscaux) ou disposer d'une qualification équivalente légalement reconnue ;
- Justifier d'une expérience pertinente dans des missions similaires, idéalement pour des AISBL ou ASBL ;
- Respecter les règles d'indépendance et de confidentialité.

4. Critères d'attribution

Le contrat sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères suivants :

- Qualité technique et méthodologie : 40 %
- Expérience et références : 25 %
- Organisation proposée : 15 %
- Prix et rapport qualité/prix : 20 %

5. Modalités de remise des offres

Les offres doivent être envoyées par courriel à l'adresse application@ccre-cemr.org au plus tard le 16/02/2026

6. Renseignements complémentaires

Les questions éventuelles doivent être adressées par écrit à l'adresse application@ccre-cemr.org.